



Commission de suivi de site exceptionnelle Accident fuite BIOGAZ du 10/10/2022

17 novembre 2022

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

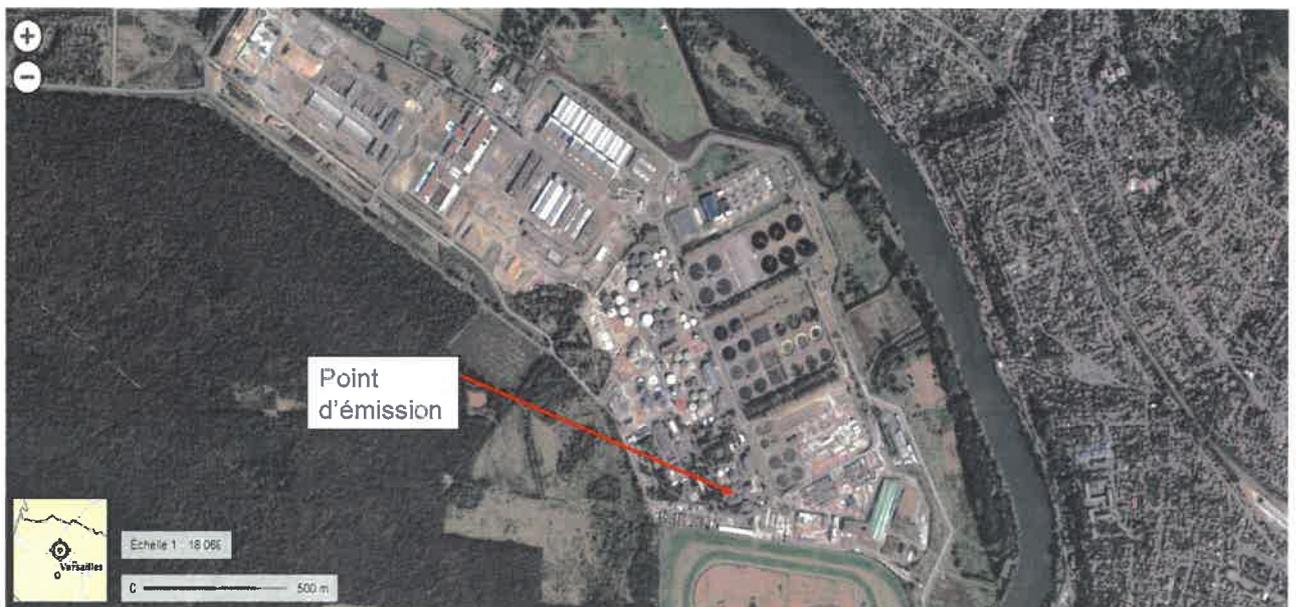


ACCIDENT FUITE BIOGAZ

- **Chronologie de l'évènement**
- **Remontée d'information**
- **Actions :**
 - engagées du Projet SAVEOS et antérieures à l'évènement
 - engagées immédiatement après l'accident
 - futures prévues dans le cadre du projet SAVEOS

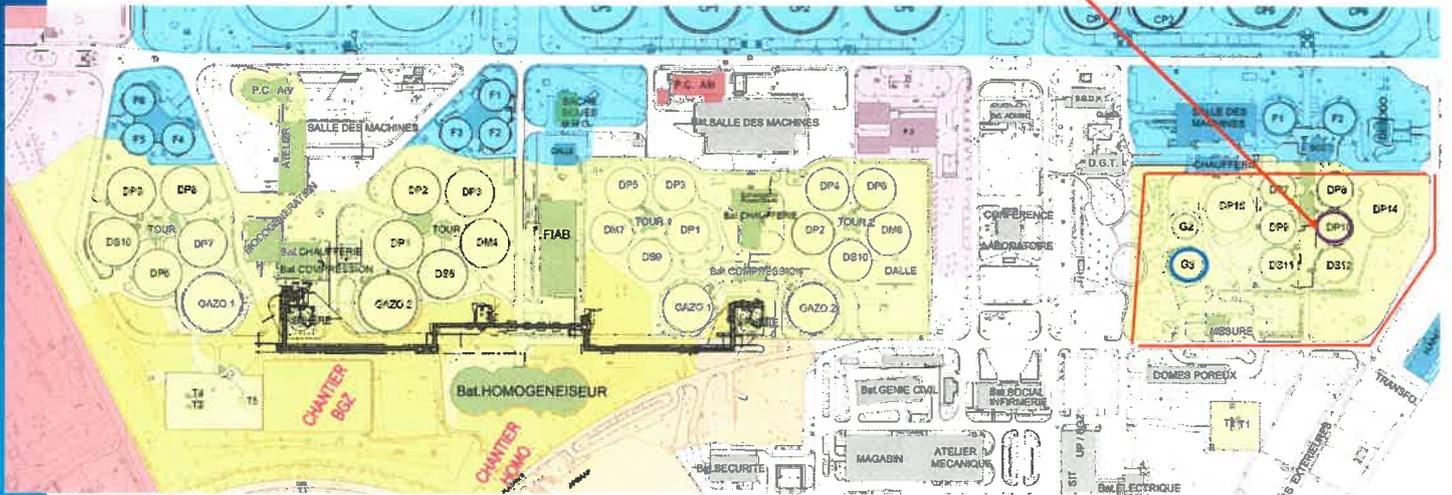
SIAAP

LOCALISATION DE LA FUITE

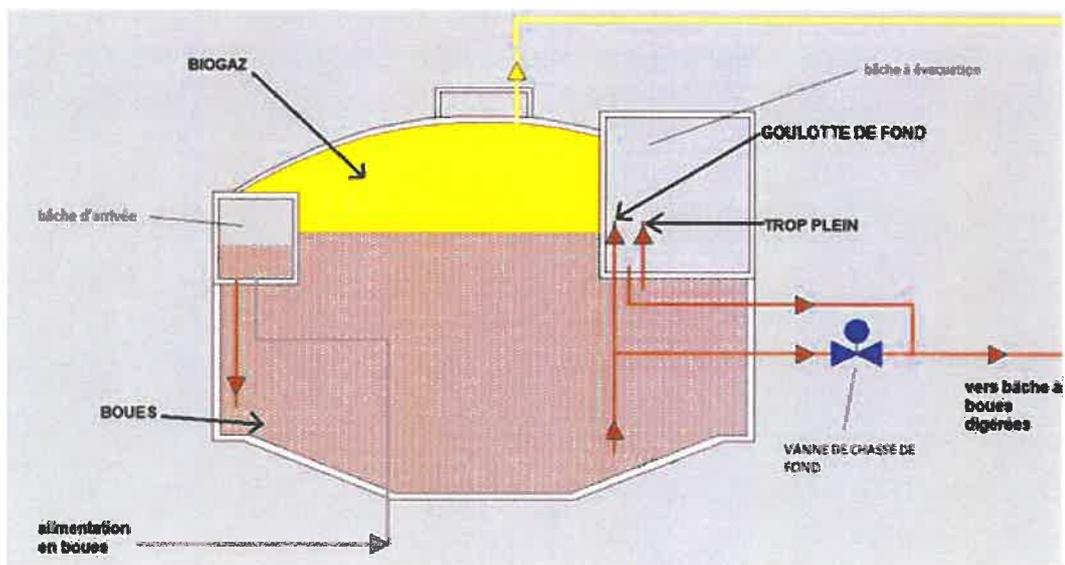


LOCALISATION

Point d'émission

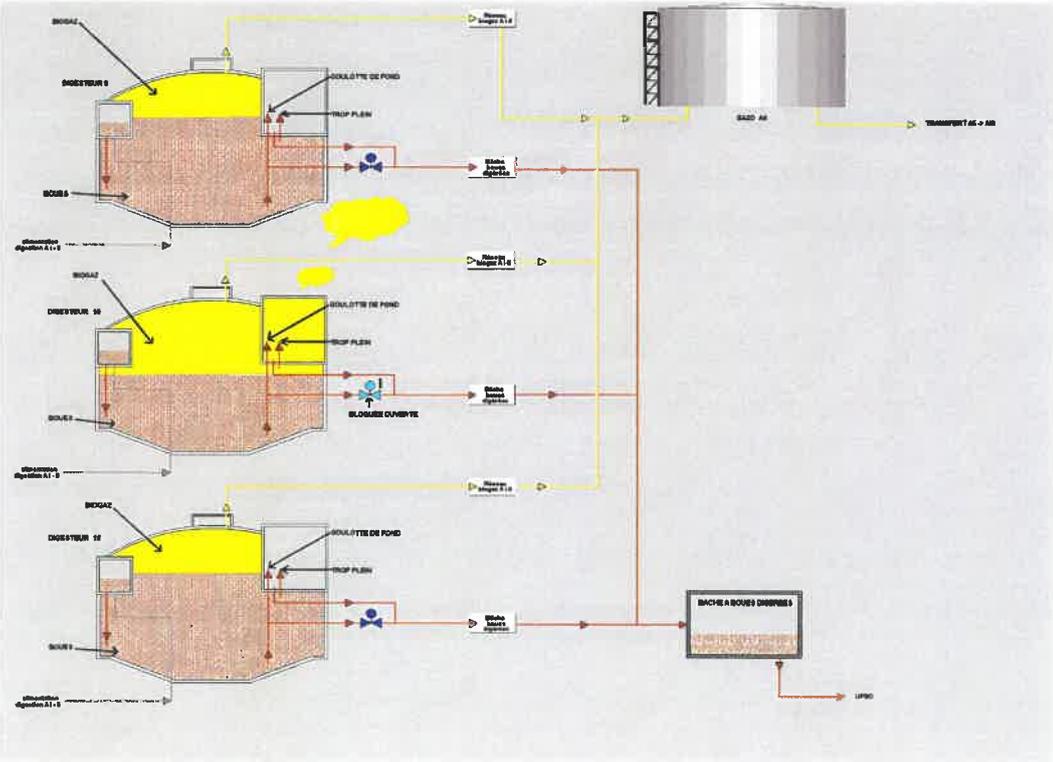


ILLUSTRATIONS



SIAAP

ILLUSTRATIONS



ILLUSTRATIONS



SIAAP

CHRONOLOGIE

- **Fin de semaine précédente (7/10) : La vanne de chasse de fond est réparée mais l'automatisme n'est pas encore testé → repoussé au début de semaine suivante (10/10) → déclenchement des chasses de fond en manuel**
- **17h06 – 09/10/22 : déclenchement manuel chasse de fond DP8 (après vérification panel view) & blocage de la chasse de fond DP10 lancée au même moment automatiquement**
- **18h00 : acquittement alarme débit gaz très bas (normal après une chasse de fond)**
- **18h00 à 00h28 : alarmes débit gaz bas & retour à la normale intermittent (variation très faible)**
- **00h40 – 10/10/2022 : constat alarme vanne de fond DP10 bloquée en position partiellement ouverte**
- **00h50 : levée doute exploitation et constat visuel de la fuite de gaz sur la bâche de trop plein des boues**
- **01h15 : remise en place du bouchon de bâche de trop plein → fuite principale stoppée**
- **01h25-1h35 : Gazomètre en alarme niveau bas et arrêt alimentation boue**
- **1h37 : appel pompiers industriels (SPII) et astreinte exploitation → levée de doute SPII interdiction d'accès en zone**
- **02h10 : décision de remise en marche du process pour remonter le niveau de boue dans le digesteur, retrouver le fonctionnement normal et permettre de résorber les fuites additionnelles. Ce processus durera 3h**
- **05h20 : niveau de boue normal → fuite biogaz complètement maîtrisée**

SYNTHÈSE CHRONOLOGIE REMONTEE D'INFORMATIONS

- **Lundi 10 octobre**

06h00 : départ de l'astreinte exploitation et levée du périmètre de sécurité

08h00 : point de consigne du matin

→ Information encadrement sur l'évènement

L'évènement est perçu comme un incident process et non pas comme un accident majeur

→ rédaction d'une fiche de signalement

- **Mardi 11 octobre**

→ Réception de la Fiche de signalement Service Sécurité Industrielle → puis transmission à la Section Management des Risques → et transmission à la Direction de site

- **Mercredi 12 octobre**

→ Information de la DRIEAT (par téléphone)

→ Transmission par mail le 13/10 de la fiche d'information accident BARPI

- **Lundi 17 octobre**

Information reçue de la DRIEAT par mail du classement en accident majeur et de l'inspection du vendredi 21 octobre

ACTIONS ANTERIEURES ENGAGEES

- **Présence des équipes pompiers H24 7j/7 (38 personnes en roulement → minimum 4 personnes présentes en permanence sur site)**
→ Levée de doute rapide par l'intervention SPII et interdiction d'accès à la zone après appel
- **Formation en cours de l'ensemble des agents dont encadrants à la culture sécurité**
- **Prise en compte des mesures de protection minimum lors de la première intervention des exploitants, notamment contrôle d'atmosphère, port de masque, matériels portatifs ATEX, accès à la zone à pied (véhicule laissé à distance)**
- **Maturité managériale : Réactivité**
→ Information de la DRIEAT = Transparence dès la prise de conscience de l'importance de l'événement
→ Lancement rapide de la démarche REX → 1er rapport REX présenté à la DRIEAT le 21/10
→ Mise en place rapide des 1^{eres} actions de prévention techniques & organisationnelles
- **Préparation d'un nouveau schéma d'alerte pour notre organisation POI**
- **Participation à l'exercice PPI organisé par les Préfectures du 78 et 95 le 22/6/2022**

SIAAP

ACTIONS ENGAGÉES IMMÉDIATEMENT SUITE À L'ACCIDENT

TECHNIQUES :

- Vérification des automatismes existants
- Installation d'alarmes complémentaires de niveau 1 (2 phases : tout de suite qqs jours après l'accident ET à brève échéance → 31/12/2022)

ORGANISATIONNELLES :

- Modification des procédures de conduite (suivi process et gestion des alarmes)

HUMAINES :

- Informations démultipliées à toutes les équipes d'exploitation (6 en 3x8; 3 en 2x8) sur les modifications des procédures de conduites et diffusion d'une notice technique détaillée complémentaire
- Rappels sur le schéma d'alerte et gestion de crise pour les membres d'astreinte et des 3x8 (UPEI et UPBD)

SIAAP

ACTIONS EN COURS ET PRÉVUES DANS LE CADRE DE SAVEOS PROGRAMME SUR 4 ANS

Les éléments du Management de la Sécurité Industrielle pour maîtriser ce risque et d'autres, sur l'ensemble des installations :

- **Formation & Performance** : Evaluation des compétences - Formation complémentaires - Contrôle des compétences afin de maîtriser le **niveau de performance des équipes** en matière de Sécurité et de pilotage des Process
→ démarrage 4ème trimestre 2022 par les matrices de compétences et les modules de formation Sécurité Santé au Travail
- lancement dès 1^{er} sem. 2023 de l'identification des **tâches critiques** et compétences associées (en priorité celles associées à l'incident Biogaz)
- **PHA (Analyse de risque Procédé)** : Révision détaillée et plus précise des analyses de risque de tous les process : sur un cycle de 5 ans.
Pour la Digestion : prévu 2^e sem. 2023 (à avancer au 1^{er} sem. 2023)
- **Procédures de conduite (marche normale / démarrage-arrêt / modes dégradés)**
→ Refonte complète : Cadrage du plan de travail prévu au 1^{er} trimestre 2023
- **Organisation POI et Politique d'exercice** → **Finalisation fin 2022 et déploiement début 2023**
→ Refonte du schéma d'alerte / Formation & recyclage des astreintes à la gestion de crise
- Mise en œuvre d'un outil qui permet le suivi et la **priorisation des alarmes Process** (SDI 2023-
~~2024~~ **2024**)

MERCI